EUROPE – Utilisation de pesticides

Par

Publié le 28/02/2003

La Commission de l'Environnement (du Parlement européen) a adopté un rapport recommandant une législation pour la réduction des dangers des pesticides sur l'environnement et la santé. Dans le cadre d'une volonté de réduction de 50% de l'utilisation de pesticides, la Commission réclame un cadre réglementaire avec taxes sur l'utilisation de pesticides ; appuie le projet de la Commission européenne d'interdiction de diminution de la TVA sur les pesticides ; demande que producteurs et importateurs soient responsables de la récupération et de l'élimination des emballages et des produits pesticides, périmés et retirés du commerce ; que soit décrétée, au niveau européen, une distance minimale obligatoire de sécurité de trois mètres à partir de toutes les eaux de surface en cas d'utilisation de pesticides. Sur les OGM, elle insiste sur l'importance du principe de précaution et note que rien n'indique que les OGM soient une alternative soutenable. L'utilisation de pesticides est en hausse constante depuis 1996 et, d'après l'OMS, ces produits seraient responsables de quelque trois millions de maladies et 220 000 décès par an dans le monde.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/europe-utilisation-de-pesticides/